Interpellation

Musique d'ambiance sur les terrasses : quelles perspectives pour Villeneuve ?

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Ville de Montreux a annoncé le lancement, durant la saison estivale 2026, d'une étude pilote autorisant, à titre expérimental, la diffusion de musique d'ambiance sur certaines terrasses d'établissements volontaires. Cette démarche est menée en collaboration avec les milieux de l'hôtellerie et de la restauration afin d'évaluer dans quelles conditions une telle pratique peut contribuer à l'attractivité des établissements tout en garantissant le respect du voisinage et de la qualité de vie.

Selon les informations communiquées par les autorités montreusiennes, cette expérimentation vise notamment à analyser les caractéristiques des lieux concernés, l'implantation des équipements sonores, les effets sur l'environnement bâti ainsi que les impacts potentiels sur le voisinage. Elle s'inscrit également dans la réflexion plus large menée par Montreux autour de son positionnement touristique et culturel, notamment en lien avec sa reconnaissance internationale en tant que ville de musique.

Cette initiative soulève une réflexion qui dépasse la seule question technique du bruit. Elle interroge également la manière dont une commune souhaite animer ses espaces publics, soutenir son économie locale et développer son attractivité touristique tout en préservant la qualité de vie de ses habitants.

Dans la mesure du possible, nous apprécierions des réponses suffisamment argumentées afin de permettre au Conseil communal de comprendre les éléments d'appréciation, les critères retenus ainsi que les orientations envisagées par la Municipalité sur cette thématique.

Dès lors, nous avons l'honneur de lui poser les questions suivantes :

1. La Municipalité estime-t-elle que les résultats de cette expérimentation pourraient présenter un intérêt pour Villeneuve et contribuer à alimenter une réflexion sur l'animation des espaces publics et le soutien aux établissements publics ?

2. La Municipalité considère-t-elle que la diffusion de musique d'ambiance sur certaines terrasses pourrait constituer un outil pertinent pour renforcer l'attractivité touristique et

économique de Villeneuve, tout en permettant à la Commune de développer une identité propre et complémentaire à celle des destinations touristiques voisines ?

3. La Municipalité envisage-t-elle, à la lumière de l'expérience menée à Montreux, d'engager une réflexion ou une consultation sur les formes d'animation touristique et commerciale qui pourraient être développées à Villeneuve tout en garantissant la tranquillité publique et la qualité de vie des riverains ?

Le Parti socialiste de Villeneuve remercie d'avance la Municipalité pour les réponses qu'elle apportera à la présente interpellation.

Au nom du Parti socialiste de Villeneuve

Cristiano CHIAPPA — Conseiller communal

Villeneuve, le 05 octobre 2026

COSIGNATAIRES